Syndicat du bassin de la Sarthe

DOSSIER DE RECONNAISSANCE DES **ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE** PROFESSIONNELLE

(Conformément au modèle du décret 2020-569 du 13 mai 2020)

Identification du candidat

- Numéro de dossier d'inscription *(ne pas remplir – à compléter par le SbS)* :

- Nom :

- Prénom :

Situation actuelle du candidat

- Ministère/collectivité territoriale/établissement :

- Direction/Service :

- Statut :

- Corps ou cadre d'emplois et grade d'appartenance :

Parcours de formation

En vue de faire reconnaître les acquis de son expérience professionnelle, le candidat exposera en particulier les principales compétences acquises lors des formations dont il a bénéficié.

- Scolarité (diplômes obtenus), formation continue, formation professionnelle :

Expérience professionnelle et extraprofessionnelle (trois pages maximum) :

En vue de faire reconnaître son expérience professionnelle, le candidat présentera les principales étapes de son parcours professionnel ainsi que, le cas échéant, les travaux de recherche auxquels il a pu participer et les responsabilités électives, associatives ou syndicales qu'il a pu exercer, en précisant les domaines dans lesquels il a exercé ses fonctions ainsi que les principales compétences acquises et développées à chaque étape de son parcours

Sarthe

PRESENTATION DU PROJET PROFESSIONNEL (une page maximum)

Le candidat motivera son souhait d'intégrer un nouveau corps ou cadre d'emplois de la fonction publique et d'y poursuivre son parcours professionnel.

Je soussigné(e) *: (nom et prénom du candidat)* , demeurant à (*adresse du candidat)* , déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-avant.

Date : Signature :